

Séance du Conseil d'Administration en date du 9 décembre 2021

Délibération n° 2021-24 – Modifications de la convention d'objectifs et de moyens entre l'INSA Hauts-de-France et l'UPHF – Années 2020 et 2021

Vu le décret n° 2019-942 du 9 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France et approbation des statuts de l'établissement expérimental,

Vu les statuts de l'INSA Hauts-de-France,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 décembre 2020,

Considérant que 18 membres sur les 30 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Article unique

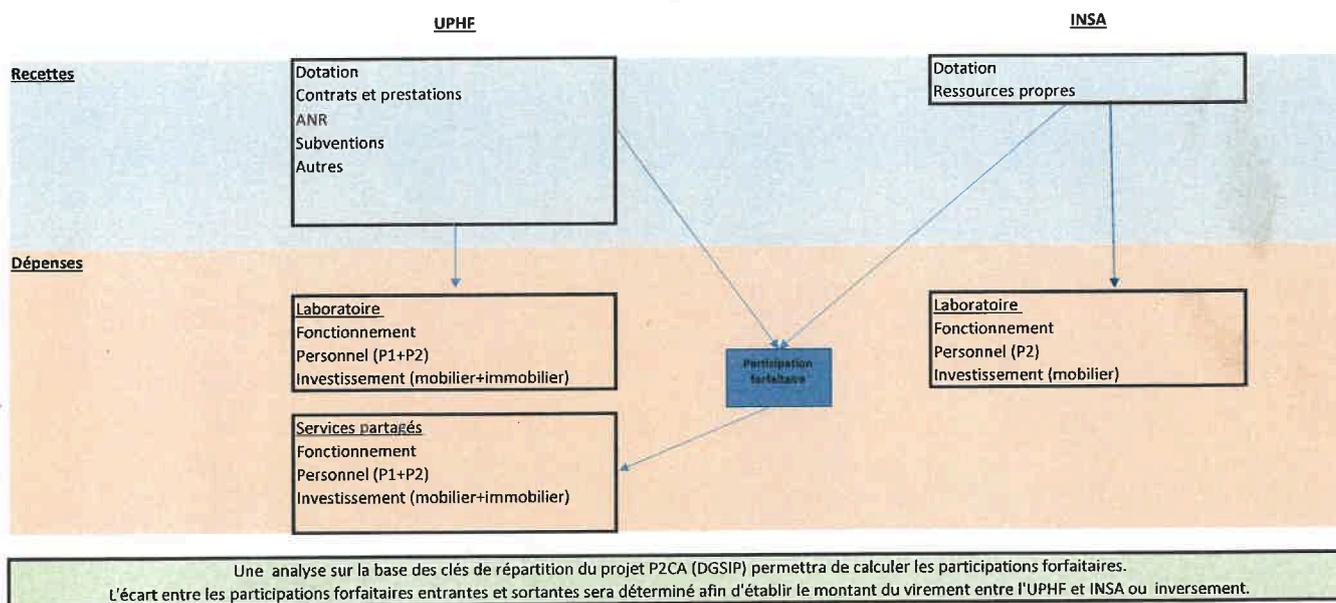
Le conseil d'administration approuve les modifications de la convention d'objectifs et de moyens pour les années 2020 et 2021 entre l'INSA Hauts de-France et l'UPHF annexées à la présente délibération.

Le Directeur


Armel de la Bourdonnaye

Nombre de votants : 18
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

**ANNEXE 3 SCHEMA
COM INSA-UPHF RECHERCHE**



GESTION DE LA COM 2021 – CA DU 09/12/21

L'année 2021 est une année dont la gestion des dépenses et des recettes de l'INSA Hauts-de-France et de l'UPHF doit être gérée selon la convention votée aux CA de l'INSA Hauts-de-France et de l'UPHF le 8 décembre et le 10 décembre 2020. L'organisation mise en place nécessite cependant une facturation particulière sur quelques éléments.

Le schéma de l'annexe 3 votée les 8 décembre et 10 décembre 2020 a été modifié afin d'être en adéquation avec le fonctionnement mis en place.

Éléments prévus dans la COM 2021 (vote du 10-12-2020)

	Prévision	Réalisation		
		Total COM 2021	dont Flux à réaliser	dont Flux réalisés
Participation de l'INSA HDF pour l'utilisation des services partagés sur les recettes FA et FC	1 124 494 €	1 403 605 €	1 274 739,68	128 866 €
Transfert à l'UPHF de la CVEC des étudiants dont l'inscription principale est réalisée à l'INSA HDF	240 062 €	121 713 €	121 713 €	
Paiement des prestations reprographie, téléphone, courrier et magasin	158 000 €	86 302 €	86 302 €	
Participation de l'INSA HDF au financement des modules polytechnique et d'ouverture 2020-2021	49 950 €	46 725 €	46 725 €	
Sous-Total 1	1 572 506 €	1 658 345 €	1 529 480 €	128 866 €

Éléments particuliers de l'INSA Hauts-de-France vers l'UPHF

Fonctionnement 916 payé par l'UPHF pour l'INSA HDF	29 470 €	29 470 €	
Groupe spécifique Ingénieur Master Management et Administration des entreprises pris en charge par l'UPHF	81 133 €	81 133 €	
Recettes INSA HDF (FA-FC) pour l'UPHF	86 806 €	86 806 €	
MS payée 916 sur l'UPHF pour l'INSA	2 614 €	2 614 €	
Recettes 916 INSA HDF pour l'UPHF	372 428 €		372 428 €
Sous-Total 2	572 452 €	200 024 €	372 428 €

Éléments particuliers de l'UPHF vers l'INSA Hauts-de-France

Annulation d'une partie des charges à payer 2019-2020	102 597 €	102 597 €	
Recettes (FA-FC) sur l'UPHF pour l'INSA	448 846 €	448 846 €	
Compensations de services 2020-2021	31 997 €	31 997 €	
Recettes (conventions) sur l'UPHF pour l'INSA	44 148 €	44 148 €	
Sous-Total 3	627 589 €	627 589 €	0 €

Montant de la COM 2021 de l'INSA Hauts-de-France vers l'UPHF (ST 1 + 2 - 3)	1 603 208 €	1 101 915 €	501 294 €
--	--------------------	--------------------	------------------